

Premiers résultats de l'enquête : « Faire le point sur les troubles cognitifs et l'emploi »

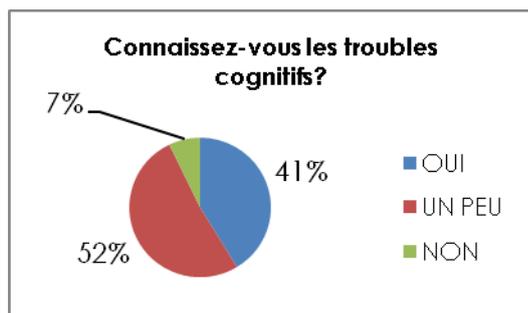
Novembre 2017

Dans le cadre du projet expérimental financé par l'AGEFIPH, une enquête a été diffusée auprès des professionnels de santé, de l'insertion et de la formation professionnelle afin d'évaluer l'étendue de leurs connaissances sur les troubles cognitifs ainsi que leurs besoins pour mieux accompagner leurs bénéficiaires.

Une centaine de personnes ont répondu à cette enquête, ce qui a permis de mettre en évidence plusieurs points.

Les troubles cognitifs : pas toujours bien connus

Les troubles cognitifs sont globalement connus par le plus grand nombre. En revanche, il en ressort que seuls les troubles des apprentissages (troubles « dys ») et le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA-H) sont évoqués massivement par les répondants.



Une difficulté : le dépistage

Un manque de connaissances et de compétences pour dépister ces troubles est relevé.



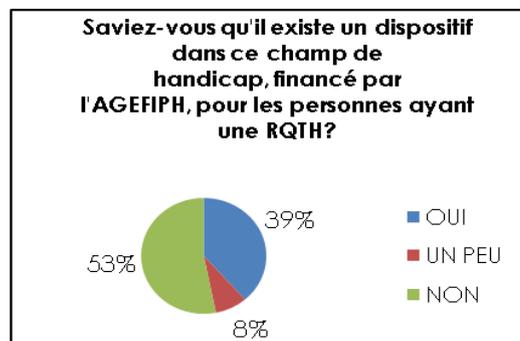
« Nous sommes malheureusement peu informés sur ces troubles et les possibilités de prise en charge. Merci pour votre site de qualité. »

Des dispositifs d'accompagnement mal identifiés

Les dispositifs accompagnant les personnes présentant des troubles cognitifs sont mal connus des professionnels de santé, de l'insertion et de la formation professionnelle.

D'un point de vue qualitatif, il ressort que ces professionnels se sentent en difficulté concernant

l'orientation et les aménagements à mettre en place en emploi dans le cadre de troubles cognitifs.



Certains évoquent :

« En Mission Locale nous avons un rôle à jouer en faveur de la santé des jeunes que nous accompagnons. Lorsque nous parvenons à repérer ces troubles, nous évoquons chaque fois l'intérêt de faire un diagnostic plus précis avec des professionnels de santé et l'intérêt de faire reconnaître un éventuel handicap. Cette reconnaissance ouvre des perspectives d'aide à l'orientation professionnelle adaptée, à des formations dont le rythme et le cadre sont propices à l'acquisition de nouvelles compétences, à une adaptation en milieu de travail, à la prise en charge de soins... »

Mais aussi :

« Les adultes aux troubles cognitifs sont dans une grande souffrance et il y a trop de discrimination. Aujourd'hui, beaucoup d'adultes ignorent qu'ils ont un trouble. Il y a beaucoup de travail à faire. Heureusement, certaines entreprises les insèrent et accompagnent. »

« La difficulté de la Mission Locale est de faire prendre conscience du besoin du suivi ou de la RQTH. Notre partenariat avec CAP EMPLOI nécessite de posséder une RQTH. Bon nombre des jeunes concernés sortent d'IME mais nous ne le découvrons que beaucoup plus tard ... »

Pour conclure

Les troubles cognitifs semblent de mieux en mieux connus, aujourd'hui, ce qui semble constituer une avancée depuis ces dernières années.

On peut cependant encore espérer une meilleure connaissance de ceux-ci.

La sensibilisation du grand public et la formation des professionnels, permettront un meilleur repérage et un accompagnement plus efficace dans la formation et dans l'emploi des personnes concernées.

Ces observations nous confirment l'importance pour CORIDYS de poursuivre ses actions.